Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

François Marthaler élu à la présidence de la Conférence suisse des directeurs des transports publics

Lors de son assemblée générale du 18 septembre 2009, la Conférence des directeurs cantonaux des transports publics (CTP-KöV) a élu à sa présidence le conseiller d'Etat François Marthaler. Le chef du Département vaudois des infrastructures remplacera la conseillère d'Etat bernoise Barbara Egger-Jenzer. À l'heure des restrictions budgétaires de la Confédération et des incertitudes sur le financement des développements essentiels des infrastructures de transports, les défis de la CTP sont de taille

Les transports publics ont connu ces dernières années une fréquentation en forte progression et les prévisions démontrent que cet attrait va se poursuivre, exerçant une pression accrue sur l'offre. «Étendre le réseau des transports est une nécessité à la fois économique et écologique », a rappelé François Marthaler dans le cadre de l'assemblée générale de la CTP.

Si la Confédération limite comme elle le prévoit à 0,5% la croissance des dépenses dans le domaine des transports, les fonds alloués permettront tout juste d'entretenir l'infrastructure actuelle. Ils ne suffiront aucunement à financer les nouveaux développements pourtant indispensables. Face au constat, les directeurs cantonaux des transports plaident pour la constitution d'un lobby fort à l'échelle nationale. C'est dans cette optique, au moment où la Confédération s'apprête à définir ses objectifs pour le rail à l'horizon 2030, que François Marthaler reprend la présidence de cette importante Conférence nationale.

Président de la Conférence des transports de Suisse occidentale (CTSO) depuis 2005, François Marthaler abandonnera cette fonction à la fin de l'année au profit de la Conférence nationale.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 22 septembre 2009

DINF, François Marthaler, chef du Département des infrastructures, 021 316 70 01 Benjamin Wittwer, secrétaire général de la CTP, 031 320 16 90 - 078 760 76 29